

# APPLICATION « PLENITUDE ON THE ROAD » : TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de contrat (« **Conditions Générales** » ou « **Contrat** ») régissent les termes et conditions d'utilisation des services (« **Services** » et individuellement « **Service** ») fournis par Plenitude On The Road S.r.l., siège social à Milan, Via Carlo Bo, n° 11 (N° DE TVA: 09957510960 ; adresse mail/mail certifié: [ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com](mailto:ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com), numéro de téléphone: 0237929489 - « **Plenitude On The Road** » ou la « **Société** »), via l'application Plenitude On The Road (« **Application** ») à ses clients (« **Clients** » ou « **Utilisateurs** »).

4.1. Pour accéder aux Services, après avoir accepté les présentes Conditions Générales, créer un profil de facturation (« **Profil de facturation** ») et saisir ses propres données de facturation ainsi qu'un moyen de paiement valide dans l'Application, en s'inscrivant éventuellement en tant que client du Service conformément aux dispositions de l'art. 2 - « Inscription et adhésion au Service ». Le Client reconnaît qu'en contrepartie de l'utilisation des Services, il devra s'acquitter du paiement à Plenitude On The Road des tarifs déterminés conformément aux dispositions du document « *Annexe 1: Tarifs d'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On the Road* » (« **Tarifs** ») joint aux présentes Conditions Générales et qui fait partie intégrante de celles-ci, accessible via le lien suivant :

<https://eniplenitude.eu/content/dam/plenitude-uk/fr-potr/cgu-app.pdf>.

Les Conditions Générales seront applicables, sous réserve de leur mise à jour sur la base des dispositions de l'art. 3 – « Modification des Services, des Conditions Générales et des Tarifs », y compris les éventuels nouveaux Services qui pourront être fournis aux Clients à l'avenir.

Plus d'informations sur les Services sont également disponibles sur le site de **PLENITUDE** <https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique>.

\*\*\*

## 1. OBJET DU CONTRAT

1.1 L'objet du présent Contrat est la fourniture par Plenitude On The Road des Services suivants par l'intermédiaire de l'Application :

- a) démarrage et interruption du service de recharge pour véhicules électriques (« **Service de recharge** ») auprès des stations de recharge publiques compatibles avec le Service, propriété de Plenitude On The Road (« **Stations de recharge Plenitude On The Road** ») ou de tiers (« **Stations de recharge de tiers** » - les Stations de recharge Plenitude On The Road et les Stations de recharge de tiers seront désignées collectivement plus bas comme « **Stations de recharge** »), auxquelles le Client peut accéder via l'Application ou via la carte RFID associée à son profil (voir art. 6.10) ;
- b) affichage cartographique des Stations de recharge dédiées aux véhicules électriques compatibles avec le Service de recharge fourni par Plenitude On The Road et possibilité de s'y rendre à l'aide des applications de navigation sur son propre dispositif ;
- c) programmation par le Client de ses Stations de recharge préférées ;
- d) réservation du Service de recharge sur une des Stations de recharge compatibles avec cette fonction pour la période, avant le début du Service de recharge, indiquée dans l'application dans les détails de la Station de recharge ;
- e) monitoring du processus de fourniture du Service de recharge auprès des Stations de recharge Plenitude On The Road et, si disponible, auprès de Stations de recharge de tiers ;
- f) notification, après que le Client a activé son dispositif, de la fin de la période de stationnement gratuit (à savoir de la période maximale pendant laquelle il est possible d'occuper gratuitement la borne de recharge et la place de stationnement associée à compter du moment où l'utilisation du Service de recharge prend fin, comme prévu à l'art. 5) ;
- g) achat et association d'une carte RFID au Profil de facturation du Client ;
- h) paiement, le cas échéant, des frais d'utilisation des Services conformément aux dispositions de l'art. 6 ;
- i) archivage et consultation, dans une section dédiée, de l'historique des Services de recharge utilisés par le client et des factures émises correspondantes ;
- j) modification des données personnelles et du mode de paiement

associé au Profil de facturation du Client ;

- k) association de plusieurs Profils de facturation au même Client ; chacun de ces Profils peut inclure l'application de Tarifs différents et/ou la visualisation dédiée des Stations de recharge auxquelles il a accès. Dans le cas où un même Client possède plusieurs Profils de facturation, Plenitude On The Road utilise un code d'identification unique pour les associer à un seul Client ;

1.2 Plenitude On The Road se réserve le droit d'ajouter aux Services susmentionnés d'autres services, en informant le Client, après la signature du présent Contrat.

1.3 Dans le cadre de l'utilisation des Services, le Client est tenu de respecter et d'observer les dispositions contenues dans les présentes Conditions Générales et dans les annexes correspondantes.

## **2. INSCRIPTION ET ADHÉSION AU SERVICE**

2.1. L'accès aux Services est exclusivement réservé aux personnes âgées d'au moins 18 ans et peut s'effectuer selon deux modalités :

- i. suite à l'inscription spécifique du Client via l'Application pour *smartphone* (« **Utilisateurs Inscrits** »). En menant à bien la procédure d'inscription et en cliquant sur le bouton « Accepter », le Client déclare avoir lu attentivement et accepté expressément les présentes Conditions Générales, ses annexes et la politique de confidentialité. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Questions fréquentes » sur l'application et le site Internet de [PLENITUDE](#);
- ii. sans inscription préalable sur l'Application, en saisissant uniquement les données de facturation et le mode de paiement en phase de fourniture du Service (« **Utilisateurs Non Inscrits** »). Pour utiliser le Service, le Client doit déclarer avoir lu attentivement et expressément accepté les présentes Conditions Générales, les annexes correspondantes et la politique de confidentialité. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Questions fréquentes » sur l'application et le site Internet de [PLENITUDE](#).

2.2. Les Utilisateurs Non Inscrits peuvent, après avoir saisi les données requises pour le paiement et la facturation, utiliser uniquement les Services suivants :

- a) démarrage et interruption du Service de recharge pour véhicules électriques auprès des Stations de recharge **Plenitude On The Road** ou de **Stations de recharge de tiers** auxquelles le Client peut accéder via l'Application, exclusivement à travers l'application du Tarif Pay per Use tel qu'il est défini aux termes de l'Article 3 de *l'Annexe 1: Tarifs d'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On The Road* ;
- b) affichage sur une carte des Stations de recharge, dédiées aux véhicules électriques compatibles avec le Service fourni par Plenitude On The Road ;
- c) affichage de l'itinéraire pour se rendre à la Station de recharge sélectionnée à l'aide de l'application de navigation présente sur le dispositif utilisé ;
- d) monitoring du processus de fourniture du Service de recharge auprès des Stations de recharge Plenitude On The Road et, si disponible, auprès de Stations de recharge de tiers ;

2.3. Dans les deux cas susmentionnés, l'accès aux Services (y compris le Service de recharge) est dans tous les cas soumis à l'issue positive de la vérification par Plenitude On The Road du moyen de paiement saisi par le Client lors de la phase d'inscription ou par la suite. Pour les modes de paiement acceptés, voir l'Article 6.

### **3. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES, DES SERVICES ET DES TARIFS**

3.1. Plenitude On The Road se réserve le droit de mettre à jour, d'intégrer et/ou de modifier les Services et les présentes Conditions Générales (y compris *l'Annexe 1: Tarifs pour l'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On the Road*, voir l'Article 3.3) si certains motifs le justifient, notamment : **(a)** des raisons d'intérêt public et/ou de sécurité ; **(b)** des raisons liées à la bonne exécution des obligations législatives et/ou réglementaires ; **(c)** des raisons liées à des changements législatifs et/ou réglementaires ; **(d)** des raisons liées à la mise en œuvre de mises à jour et d'améliorations techniques des Services et de l'Application, y compris toute mise à jour technique de l'Application ; **(e)** des raisons liées à l'amélioration ou à la modification des Services ; **(f)** des raisons liées à la conception et à la création de nouveaux services par Plenitude On The Road ; **(g)** des raisons techniques, organisationnelles

et/ou commerciales rendant nécessaires des modifications sans lesquelles Plenitude On The Road ne serait pas en mesure de continuer à fournir les Services couverts par les présentes Conditions Générales ; **(h)** des raisons liées à l'évolution des conditions du marché et aux hypothèses économiques/commerciales prises comme référence pour définir les conditions de prestation des Services.

3.2. Les mises à jour des présentes Conditions Générales seront communiquées, avec un préavis de 14 (quatorze) jours (le « **Délai de Préavis** »), par communication directe au Client à l'adresse mail fournie par celui-ci lors de l'inscription et/ou de l'adhésion au Service. Une fois le Délai de préavis expiré, les modifications seront considérées comme entrées en vigueur et la version modifiée des Conditions Générales sera publiée sur le site Internet:

<https://eniplenitude.eu/content/dam/plenitude-uk/fr-potr/cgu-app.pdf>

Les Clients en seront informés via une notification sur l'Application.

3.3. Pour les modifications et mises à jour des Tarifs, consulter les informations figurant dans le document « *Annexe 1: Tarifs d'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On The Road* ».

3.4. En cas d'intégration, de mise à jour et/ou de modification des présentes Conditions Générales, y compris les modifications des Tarifs, le Client aura le droit de se retirer des présentes Conditions Générales, comme plus amplement détaillé à l'Article 4 et dans le respect du Délai de préavis.

3.5. Le Client reconnaît et accepte que les modifications, ajouts et/ou mises à jour des présentes Conditions Générales seront considérés comme expressément acceptés par le Client, si ce dernier ne se retire pas des présentes Conditions Générales avant l'expiration du Délai de préavis, à savoir dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de réception de la communication envoyée par Plenitude On The Road visée à l'Article 3.2 ci-dessus.

3.6. Il est entendu que, si le Client se rétracte suite à la modification/l'intégration/la mise à jour des présentes Conditions Générales ou des Tarifs, il aura le droit de continuer à utiliser les Services jusqu'à ce que Plenitude On The Road procède à la suppression du compte, conformément à l'art. 4.

#### **4. DURÉE, RÉTRACTATION, RETRAIT, RÉSILIATION**

4.2. Le présent Contrat est conclu au moment où il est accepté par le Client et a une durée indéterminée.

4.3. Le Client adhérent peut dans tous les cas exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de son adhésion au présent Contrat (« **Délai de rétractation** »).

4.4. Suite à votre consentement exprès et à votre reconnaissance, le Client consommateur qui a l'intention de commencer à utiliser les Services pendant le Délai de Rétractation sera tenu de payer les Services déjà fournis, comme indiqué dans le document « *Annexe 1: Tarifs d'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On The Road* ».

4.5. Si le Client fait l'achat d'une Carte prépayée « Card » (telle que définie plus bas à l'art. 6) et exerce son droit de rétractation dans le Délai de rétractation à compter de l'achat, Plenitude On The Road remboursera le montant payé pour l'achat de la Carte prépayée « Card », à condition qu'elle n'ait pas été utilisée entre-temps (en tout ou en partie). Le Client ne sera pas remboursé s'il exerce son droit de rétraction après le Délai de rétractation.

4.6. Si le Client fait l'achat d'une carte RFID « Plenitude On The Road » (telle que définie plus bas à l'art. 6) et exerce son droit de rétractation dans le Délai de rétractation à compter de l'achat, Plenitude On The Road désactivera la carte RFID « Plenitude On the Road » et remboursera la somme versée au titre de son achat dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la date de la demande. À compter de la date de désactivation de la carte RFID « Plenitude On the Road », le Client ne pourra plus l'utiliser pour le paiement des Services, mais pourra continuer à utiliser les Services en utilisant les autres moyens de paiement prévus à l'art. 6.

4.7. Le droit de rétractation peut être exercé par le Client en envoyant une communication par mail à l'adresse [support@service.emob.eniplenitude.com](mailto:support@service.emob.eniplenitude.com) dans laquelle le Client exprime son souhait d'exercer son droit de rétractation. Le Client recevra un retour sur le traitement de sa « rétraction » par mail. Dans les cas prévus plus haut par les art. 4.4 et 4.5, à moins que le Client n'en fasse expressément la demande, son compte ne sera pas supprimé.

4.8. Sans préjudice des dispositions ci-dessus, le Client peut se retirer du présent Contrat à tout moment en cliquant sur le bouton prévu à cet effet sur l'Application « Supprimer Compte », page « Données Compte » et, dans

le cas où il n'y parviendrait pas, en envoyant une demande expresse à l'adresse mail [support@service.emob.eniplenitude.com](mailto:support@service.emob.eniplenitude.com). À la suite de cette demande, Plenitude On The Road supprimera le compte dans les 10 (dix) jours suivant la réception de la demande de rétractation du Client. Dans ce cas, le Client se verra facturer les frais relatifs aux Services utilisés jusqu'à la désactivation du compte.

4.9. En cas de rétractation par un Client disposant d'une Carte prépayée « Card » disposant encore de crédit ou non encore expirée, la rétractation exercée sera effective à compter du jour suivant l'expiration prévue de la Carte prépayée « Card ». Plenitude On The Road désactivera le compte dans les 10 (dix) jours suivant l'expiration. Dans ce cas, le Client se verra facturer les frais relatifs aux Services utilisés jusqu'à la désactivation du compte avec application du Tarif en vigueur au moment du recours aux Services. Toutefois, si le Client souhaite résilier immédiatement son compte, quelle que soit la date d'expiration de la Carte prépayée « Card », il doit l'indiquer explicitement dans sa communication de retrait envoyée à [support@service.emob.eniplenitude.com](mailto:support@service.emob.eniplenitude.com).

4.10. La rétractation du Client, ou la résiliation du présent Contrat, entraîne l'annulation du statut de Client avec la désactivation correspondante du compte et la résiliation automatique du Contrat et de toute relation consécutive liée au Service.

4.11. Plenitude On The Road aura le droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat conformément à l'Article 1456 du Code civil italien dans les cas suivants :

- i. le Client ne s'acquitte pas ses obligations de paiement ; ou
- ii. le Client utilise le Service en violation des présentes Conditions Générales et/ou en violation des lois et règlements applicables et/ou à des fins illicites et, notamment, en violation des articles suivants : Article 6 ; Article 9 ; Article 11 ; Article 13.

4.12. Sans préjudice des dispositions de l'Article 4.8. ci-dessus, Plenitude On The Road aura le droit de résilier le présent Contrat conformément à l'Article 1454 du Code civil italien, après mise en demeure de s'acquitter des obligations prévues dans un délai minimum de 15 jours.

4.13. Plenitude On The Road aura dans tous les cas le droit de suspendre le Service, après en avoir informé le Client, en cas de non-paiement ou de paiement partiel du montant dû, y compris d'une seule facture émise et

non payée. **Le Service et la facturation seront réactivés une fois réglées toutes les factures impayées.**

## **5. UTILISATION DU SERVICE ET TARIF DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

5.1. L'inscription à l'Application Plenitude On the Road par le Client est gratuite.

5.2. L'utilisation du Service de recharge par le Client prévoit le paiement d'un montant établi sur la base des Tarifs choisis par le Client. Les conditions économiques des différents Tarifs proposés au Client sont décrites en détails dans le document intitulé « *Annexe 1 – Tarifs d'utilisation du Service via l'Application Plenitude On the Road* », joint au présent Contrat et disponible au lien suivant :

<https://eniplenitude.eu/content/dam/plenitude-uk/fr-potr/cgu-app.pdf>.

5.3. Le Client ne peut pas occuper les Stations de Recharge Plenitude On the Road et l'aire de stationnement correspondante pendant une durée supérieure à celle indiquée sur l'Application comme « stationnement gratuit ». La période de « stationnement gratuit » commence est calculée à compter du moment où la fourniture d'énergie assurée par la Station de recharge se termine et sa durée est de 60 minutes. Au terme de cette période de « stationnement gratuit », des frais de stationnement supplémentaires seront facturés au Client. Dans le seul cas des stations de recharge Quick d'une puissance jusqu'à 22 kW, le tarif de stationnement supplémentaire pour dépassement de la période de « stationnement gratuit » ne s'applique pas pendant les heures nocturnes, soit de 23h à 7h.

5.4. Au terme de la période de « stationnement gratuit », le temps d'occupation de la Station de recharge Plenitude On the Road justifiant l'application du tarif de stationnement supplémentaire court à compter de la fin de la période de « stationnement gratuit » telle qu'elle est définie plus haut à l'art. 5.3, jusqu'à ce que le connecteur soit débranché de la borne de recharge utilisée.

Le tarif de stationnement supplémentaire appliqué au Client pour les Stations de recharge Plenitude On the Road est calculé en appliquant un montant fixe pour chaque minute d'occupation de la Station de recharge et de l'aire de stationnement correspondante une fois écoulée la période de « stationnement gratuit ». Les frais fixes varient en fonction du type de prise utilisée et ils sont indiqués ci-dessous :

<b>Type de Station de recharge</b>	<b>Euro</b>	<b>CHF</b>
Quick (CA jusqu'à 22 kW)	0,12 €/min	0,12 CHF/min
Fast (CC jusqu'à 99 kW)	0,20 €/min	0,20 CHF/min
Fast+ (CC jusqu'à 149 kW)	0,30 €/min	0,30 CHF/min
Ultrafast (CC supérieur à 150 kW)	0,30 €/min	0,30 CHF/min

5.5. Plenitude On The Road se réserve le droit d'appliquer le tarif de stationnement supplémentaire décrit ci-dessus y compris en cas de recharge effectuée avec une puissance souscrite inférieure au Niveau de puissance minimum comme indiqué à l'art. 11.

5.6. L'heure de début de la fourniture du Service de recharge peut être affichée en temps réel sur l'Application, sur l'écran de la recharge en cours et, au terme de la session de recharge, également dans la section « Activité – Historique ».

5.7. Le non-paiement du tarif de stationnement supplémentaire peut entraîner la suspension et/ou la résiliation du Contrat conformément à l'Article 4 et les sommes correspondantes seront recouvrées par Plenitude On The Road aux termes de la loi.

5.8. En ce qui concerne les Stations de recharge de tiers, les conditions et les montants prévus pour l'application du tarif de stationnement supplémentaire ou des pénalités pour l'occupation des aires de stationnement correspondantes au-delà des délais sont définis par les opérateurs propriétaires de la station de recharge.

## **6. FACTURATION ET PAIEMENTS**

6.1. Les factures adressées au Client indiquent les frais et/ou les éventuels crédits, en précisant les Services utilisés par le Client. La facture est émise au format numérique ; elle est envoyée à l'adresse mail indiquée sur le Profil de facturation et elle est archivée dans la section « historique factures » de l'Application. Le paiement peut être effectué, via l'Application, à l'aide des modes de paiement acceptés et indiqués ci-dessous et dans la section relative aux paiements de l'Application. Sans préjudice des dispositions relatives à la pré-autorisation (voir art. 6.7), le débit du montant dû par le Client à Plenitude On The Road est effectuée une fois la fourniture du Service effectuée.

6.2. Le Client peut sélectionner différents modes de paiement pour

chaque Profil de facturation lié à son compte. Pour tous les Clients, le dernier mode de paiement associé à leur Profil de facturation est automatiquement considéré comme le mode de paiement préféré du Service, à moins que le Client n'en indique un autre par la suite. Le Client ne peut pas sélectionner la carte Multicard Enilive comme mode de paiement préféré du Service.

6.3. Les modes de paiement acceptés sont les suivants :

- a) **Carte de crédit ou de débit** fonctionnant sur les circuits VISA, MASTERCARD, VPAY et MAESTRO. Le prestataire des services de paiement est Nexi ;
- b) **Multicard Enilive** : mode de paiement fourni par Enilive S.p.A. et soumis aux conditions générales d'utilisation établies par cette société. Il est possible de le configurer dans l'Application pour utiliser les Services.
  - i. Lors de la configuration de la carte Multicard Enilive, il est nécessaire de saisir le numéro de carte Multicard, le code PIN, l'éventuel code conducteur et le numéro d'identification fiscale, aux fins de la vérification de la validité de la carte ;
  - ii. La carte Multicard Enilive peut être utilisée exclusivement sur les Stations de recharge Plenitude On The Road et sur les Stations de recharge de tiers situées en Italie et en République de Saint-Marin ;
  - iii. Afin de finaliser le processus de dématérialisation de la carte Multicard Enilive, le Client doit effectuer une vérification via MFA (Multi-Factor Authentication, soit authentification multi-facteur). En cas de résultat négatif du processus de vérification ou en cas de problème lié à la carte Multicard Enilive, le Client doit contacter [centroservizi.multicard@enilive.com](mailto:centroservizi.multicard@enilive.com) ;
  - iv. Le Client peut supprimer à tout moment une Multicard associée à son Profil de facturation en accédant à la section spécifique de l'Application « Modes de paiement », dans la section « Profil utilisateur » ;
  - v. Si le Client souhaite rajouter une carte Multicard Enilive supprimée, il doit effectuer à nouveau la procédure de configuration décrite ci-dessus ;
  - vi. Pour effectuer un paiement au moyen d'une Multicard, il est nécessaire d'autoriser la transaction en saisissant le code PIN

associé à la carte ;

c) **Carte prépayée « Card »** : mode de paiement fourni par Plenitude On The Road contenant un montant prédéterminé qui permet de créditer le montant dans le « **Portefeuille** » présent sur l'Application.

- i. Le crédit peut être utilisé dans les 6 mois suivant la date d'achat pour le paiement des Tarifs d'utilisation du Service de recharge (tels que définis dans le document « *Annexe 1 – Tarifs d'utilisation du Service de recharge via l'Application Plenitude On The Road* ») exclusivement sur les Stations de recharge Plenitude On The Road et les Stations de recharge de tiers situées en Italie et en République de Saint-Marin ;
- ii. La Carte prépayée « Card » peut être achetée exclusivement par les Utilisateurs Inscrits qui ont choisi l'Italie ou la République de Saint-Marin comme pays principal de recharge dans l'Application. Les Utilisateurs Inscrits peuvent choisir des Cartes prépayées « Card » de différents montants :

	<b>CARD 50</b>	<b>CARD 100</b>	<b>CARD 150</b>
<b>Coût</b>	50 €	100 €	150 €
<b>Valeur réelle</b>	53 €	110 €	170 €

- iii. Il est possible d'acheter la « Card » directement sur l'Application au moyen d'une carte de crédit. Une fois la carte achetée, elle peut être utilisée en sélectionnant le Portefeuille comme mode de paiement. L'échéance de 6 mois est indiquée dans l'Application au moment de l'achat.
- iv. Le Client peut également utiliser les Cartes prépayées d'un montant et échéances différentes de celles indiquées ci-dessus, mises à disposition par Plenitude On The Road ou par des tiers.
- v. Une fois expiré le délai de 6 mois au terme duquel la « Card » doit être utilisée (correspondant à la date d'échéance indiquée dans l'Application), le crédit résiduel non utilisé présent dans le Portefeuille est remis à zéro ; il n'est plus utilisable et n'est pas restitué. Il est possible d'acheter d'autres Cards, y compris si le

crédit relatif à celle précédemment achetée n'a pas encore expiré. En présence de plusieurs Cards, le système de paiement de l'Application utilise en priorité le crédit de la Card dont la date d'expiration est la plus proche.

6.4. En cas d'échec du paiement du Service, Plenitude On The Road informe le Client de l'impossibilité de débiter les montants prévus au titre des Services utilisés et suspend le Profil de facturation du Client jusqu'à ce que le montant dû soit payé. Si le montant impayé est imputable à des problèmes de réseau, Plenitude On The Road effectue jusqu'à 4 nouvelles tentatives de débit avec le même mode de paiement.

6.5. La carte RFID « Plenitude On the Road » est une modalité de démarrer/arrêter le Service de recharge et permet au Client de démarrer et de terminer la recharge en appliquant le Tarif sélectionné pour le Profil de facturation auquel elle a été associée. À la carte RFID, sont associées les mêmes modes de paiement de l'Application, comme indiqué à l'Article 6, mais le paiement via Multicard Enilive ne peut pas être associé à cette carte.

6.6. La carte RFID peut être achetée exclusivement par les Utilisateurs Inscrits au prix indiqué dans la section correspondante de l'Application : pour procéder à l'achat, l'Utilisateur Inscrit doit avoir saisi ses informations de facturation et un mode de paiement valide dans l'Application. Pour être activée et utilisée, la carte RFID doit être associée à un Profil de facturation via l'Application : si le Client ne dispose pas d'un mode de paiement valide dans l'Application (y compris en raison de l'expiration de la carte de débit/crédit associée au Profil de facturation), il ne pourra pas acheter ni utiliser la carte RFID.

6.7. Pour utiliser le Service de recharge, une pré-autorisation d'un montant égal à un maximum de 150 euros / 150 CHF pourra être requise sur la carte de crédit ou prépayée indiquée par le Client dans l'Application. Au terme de la fourniture du Service de recharge, l'éventuel montant objet de pré-autorisation excédant le coût du Service sera débloqué dans les délais prévus par les établissements bancaires.

## **7. COUPONS DE RÉDUCTION**

7.1. Le Client peut bénéficier de remises spéciales offertes par Plenitude On The Road, par les sociétés du Groupe Eni ou par des tiers. Ces réductions peuvent être accordées, par exemple, à travers l'attribution de

coupons/bons d'achat ou de cartes-cadeaux au Client et/ou dans le cadre de promotions spécifiques. L'utilisation des remises est régie par les conditions spécifiques prévues pour chaque initiative dont le Client est dûment informé.

## **8. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

8.1. Dans les limites prévues par la loi applicable, sauf dans les cas où l'événement dommageable est une conséquence immédiate et directe des actions de Plenitude On The Road et est attribuable à une faute intentionnelle ou à une négligence grave de Plenitude On The Road, Plenitude On The Road ne peut être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects de quelque nature que ce soit, non imputables à Plenitude On The Road, que le Client ou des tiers pourraient subir de quelque manière que ce soit dans le cadre de la fourniture des Services. En outre, la Société ne peut être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects pouvant résulter de modifications apportées aux modalités, aux horaires et aux conditions de fourniture du Service, ainsi que de la suspension, de l'interruption ou de l'indisponibilité du Service, y compris limitée à certaines Stations de recharge, qui dépendrait des véhicules, des équipements technologiques, des systèmes informatiques de télécommunication voire de toute autre cause imputable à des tiers.

8.2. En ce qui concerne l'affichage sur la carte des Stations de recharge de tiers, Plenitude On The Road ne pourra être tenu pour responsable des dommages résultant de l'indication géographique inexacte des Stations de recharge de tiers, ni des dommages directs ou indirects résultant de leur utilisation, qui restent sous la responsabilité exclusive du fournisseur tiers.

8.3. En outre, Plenitude On The Road décline toute responsabilité quant à toute inexécution totale ou partielle des obligations souscrites en raison d'un cas de force majeure tel que, à seul titre d'exemples : actes de l'État et de l'administration publique, actes de l'autorité publique, restrictions légales, incendies, inondations, explosions, mobilisations, émeutes, grèves, perturbations industrielles, pénurie d'électricité, interruption des lignes téléphoniques, pénurie d'huiles combustibles et autres.

8.4. Dans tous les cas, le Client, dans les limites prévues par la loi applicable, décharge expressément Plenitude On The Road de toute responsabilité en cas de dommages de quelque nature que ce soit subi

par le Client et/ou par des tiers en lien avec l'exécution du Contrat, ne résultant pas d'une fraude ou d'une négligence grave de Plenitude On The Road, mais imputable à une fraude ou à une négligence grave du Client.

8.5. Plenitude On The Road ou les Clients peuvent fournir des liens vers d'autres sites ou d'autres ressources sur Internet. Le Client reconnaît que Plenitude On The Road ne peut en aucun cas être tenu pour responsable concernant le fonctionnement de sites ou de ressources externes. Plenitude On The Road n'est pas tenu de contrôler ni ne contrôle le contenu de ces sites et décline toute responsabilité quant aux contenus de toute nature, publicitaires compris, présents sur ces sites ou ressources externes ni quant aux produits ou services qui y sont proposés. Ces produits ou services ne peuvent en aucun cas être considérés comme rattachés à Plenitude On The Road et, conséquemment, le Client assume l'entière responsabilité des éventuels achats de ces produits ou services.

## **9. INTERDICTION DE REVENTE OU D'UTILISATION COMMERCIALE DES SERVICES**

9.1 Le droit du Client d'utiliser les Services est personnel et non-cessible. Le Client n'est en aucun cas autorisé à revendre les Services ni à en faire quelque utilisation commerciale que ce soit sans l'autorisation écrite de Plenitude On The Road.

## **10. GARANTIE**

10.1. Le Client s'engage à utiliser les Services exclusivement à des fins licites et admises par les dispositions légales en vigueur, par les usages et les pratiques, par les règles de diligence, en dans tous les cas sans porter atteinte aux droits de quelque tiers que ce soit, et en accordant une attention particulière à la réglementation sur la protection des données, aux lois sur la protection de la propriété intellectuelle et industrielle et à la réglementation sur les télécommunications. Le Client assume la responsabilité pleine et exclusive du contenu des messages et des textes envoyés par ses soins ou en son nom à des tiers dans le cadre de l'utilisation des Services, reconnaissant qu'il en est seul responsable et dégageant Plenitude On The Road, ainsi que les entités qui lui sont liées, ou qui le contrôlent ou sont contrôlées par lui, ses représentants, ses employés, ainsi que les partenaires de Plenitude On The Road, de toute demande de dommages-intérêts ou de recours qui découlerait, et remboursera également Plenitude On The Road au titre de tous les frais (y

compris les honoraires d'avocats) résultant de réclamations ou d'actions portées par des tiers à son encontre au titre de dommages causés par le Client ou par des personnes autorisées par le Client à accéder aux Services.

10.2. En relation au point susmentionné, le Client s'engage à communiquer immédiatement à Plenitude On The Road à l'adresse mail [support@service.emob.eniplenitude.com](mailto:support@service.emob.eniplenitude.com) toute utilisation non autorisée de son compte par des tiers ou toute autre violation de la sécurité dont il aurait connaissance, s'engageant dès à présent à indemniser et à décharger Plenitude On The Road de toute responsabilité en cas de demande, y compris de demande de dommages et intérêts, proposée et/ou résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation non autorisée ou abusive de son compte par quiconque.

## **11. NIVEAU D'ÉNERGIE DISPONIBLE EN FONCTION DE LA PUISSANCE**

11.1. Le niveau de puissance instantanée disponible sur les Stations de recharge peut atteindre un maximum équivalent à la valeur en kW indiquée sur l'Application (« **Niveau de Puissance maximal** »).

11.2. Pour utiliser correctement le Service de recharge, le Client doit définir un seuil minimum de puissance instantanée pouvant être absorbée par le véhicule égal à au moins 1 kW (« **Niveau de Puissance minimal** »). Plenitude On The Road se réserve le droit de résilier les présentes Conditions Générales, comme indiqué plus haut en détails à l'Article 4.10, et d'appliquer le tarif de stationnement supplémentaire visé à l'art. 5 dans le cas de recharges effectuées avec une puissance souscrite inférieure au Niveau de Puissance minimal.

11.3. Le Niveau de Puissance maximal indiqué sur l'Application pourrait ne pas être effectivement disponible pour des raisons techniques telles que, à seul titre d'exemples, la congestion du réseau ou autres causes techniques liées au véhicule, à l'état de la batterie, à l'infrastructure de recharge ou à la connexion de réseau.

11.4. Il est entendu que Plenitude On The Road ne pourra en aucun cas tenu pour responsable des éventuelles distributions de puissance inférieures au Niveau de Puissance maximal, quand bien même indiqué ou estimé sur l'Application.

## **12. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

12.1 Aux fins de la prestation et de l'utilisation des Services, Plenitude On The Road traitera les données à caractère personnel des Clients conformément à la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, Règlement (UE) 2016/679 (« **RGPD** ») compris, et conformément à la Politique de confidentialité disponible dans la section correspondante de l'Application. Le traitement des données à caractère personnel des Clients s'effectuera comme indiqué dans les informations sur le traitement des données à caractère personnel fournies conformément à l'Article 13 du RGPD.

## **13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

13.1. Le Client reconnaît expressément que tous les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, y compris, à seul titre d'exemples, le savoir-faire, le code source, les logiciels, le matériel informatique, les projets, les applications, les brevets, les secrets industriels, les formules, les algorithmes, les dessins, les bases de données, les marques, les modèles et autres, relatifs aux Services, à l'Application, au site Internet de [PLENITUDE](#), aux données et autres éléments rattachés à Plenitude On The Road ou mis à la disposition du Client par Plenitude On The Road conformément au présent Contrat sont et restent la propriété exclusive de Plenitude On The Road et des entités dont il est le licencié légitime.

13.2. Le Client n'est en aucun cas autorisé à reproduire, copier, modifier, vendre, céder, concéder sous licence, concéder, transférer à des tiers et/ou créer des œuvres via l'utilisation de tout droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle de Plenitude On The Road, ni de permettre à des tiers d'en faire autant par l'intermédiaire du Client ou de son dispositif électronique et de son compte Plenitude On the Road. Enfin, le Client reconnaît que tous les contenus (par exemple, logiciels, images, graphiques, photographies, musique, son, vidéo, textes, données, etc.) transmis dans le cadre de la correspondance promotionnelle pouvant intervenir entre le Client et des tiers qui font la publicité de leurs produits via le service « web mail » sont protégés par la législation en vigueur en matière de droits d'auteur, de marques de fabrique, des marques du Service, de brevets ou d'autres droits et lois en matière de propriété.

13.3. La section « Explorer » de l'Application est mise en œuvre via les services de cartographie Mapbox, y compris les interfaces de programmation des applications (API). L'utilisation de Mapbox par le

Client est soumise aux termes et conditions d'utilisation des services fournies par Mapbox.

#### **14. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT**

14.1. Les présentes Conditions Générales sont soumises à la législation italienne. Restent applicables aux Clients qui sont également des consommateurs, aux termes du Décret législatif n° 206/2005 et amendements successifs – « **Code de la consommation** », et dont la résidence habituelle ne se trouve pas en Italie, les dispositions éventuellement plus favorables et obligatoires, prévues par la loi du pays dans lequel se trouve leur résidence habituelle.

14.2. Le Tribunal de Milan est compétent pour tout litige découlant de l'application, de l'exécution ou de l'interprétation du présent Contrat. Dans tous les cas, conformément à la réglementation en vigueur, dans le cas où le Client serait un consommateur aux termes du Code de la consommation, pour tout litige relatif à l'application, l'exécution et l'interprétation du présent Contrat, est compétent le Tribunal du lieu où le Client réside ou a élu domicile.

#### **15. RÈGLEMENT ALTERNATIF DES LITIGES**

15.1. Plenitude On The Road informe le Client qui est consommateur aux termes du Code de la consommation que, dans le cas où il aurait déposé une réclamation auprès de Plenitude On The Road, à la suite de laquelle, cependant, il n'aurait pas été possible de résoudre le litige survenu, il pourra déléguer le règlement du litige à l'amiable par voie de conciliation à RisolviOnline, un service indépendant et institutionnel fourni par la Chambre d'arbitrage de la Chambre de commerce de Milan. Pour plus d'informations sur le règlement de RisolviOnline ou pour envoyer une demande de conciliation, le Client peut consulter le site [risolvionline.com](http://risolvionline.com).

15.2. Comme alternative aux dispositions de l'Article 15.1. ci-dessus, Plenitude On The Road informe par ailleurs le Client qui est consommateur aux termes du Code de la consommation qu'une plateforme européenne de règlement *en ligne* des litiges de consommation a été mise en place (à savoir la Plateforme ODR – accessible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>). Grâce à la plateforme ODR, le Client pourra consulter la liste des organismes ADR, trouver le lien vers le site Internet de chacun d'eux et entamer une

procédure de règlement en ligne des litiges dans laquelle il est impliqué. L'adresse mail de Plenitude On The Road à indiquer sur la plateforme ODR est la suivante : [ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com](mailto:ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com).

15.3. Le Client qui est consommateur aux termes du Code de la consommation et qui réside dans un État membre de l'Union européenne autre que l'Italie, peut également accéder, pour tout litige relatif à l'application, à l'exécution et à l'interprétation des présentes Conditions Générales, à la procédure européenne instituée pour les litiges de faible importance, par le Règlement (CE) n° 861/2007 du Conseil, du 11 juillet 2007.

15.4. Les droits des Clients qui sont consommateurs aux termes du Code de la consommation de saisir le tribunal ordinaire compétent pour tout litige découlant des présentes Conditions Générales, quel que soit le résultat de la procédure de règlement extrajudiciaire, ainsi que, si les conditions sont remplies, de promouvoir un règlement extrajudiciaire des litiges, le cas échéant, en recourant aux procédures visées à la Partie V, Titre II-bis du Code de la consommation, intitulée « **Règlement extrajudiciaire des litiges** ».

## **16. ASSISTANCE ET RÉCLAMATIONS**

16.1. Il est possible de demander des informations, d'envoyer des communications ou transmettre des réclamations à Plenitude On The Road à travers les modalités suivantes :

- i. via l'Application, en accédant à la section dédiée au Service Clients ;
- ii. en envoyant un mail à [support@service.emob.eniplenitude.com](mailto:support@service.emob.eniplenitude.com) ;
- iii. en composant le numéro de téléphone suivant, actif 24h/24 : 0230329064.

16.2. Plenitude On The Road répondra aux réclamations envoyées par mail dans un délai de 5 jours ouvrables suivant leur réception.

## **17. CLAUSES ABUSIVES**

17.1. Les parties déclarent expressément accepter le contenu des Articles 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 14 et 15.

## **ANNEXE 1 :**

### **TARIFS D'UTILISATION DU SERVICE DE RECHARGE VIA L'APPLICATION PLENITUDE ON THE ROAD**

Le présent document, joint aux Conditions Générales réglant les Services fournis par Plenitude On the S.r.l. via l'Application, décrit et régit les Tarifs éventuellement prévus pour l'utilisation du Service de recharge des véhicules électriques auprès des Stations de recharge publiques compatibles avec le Service, auxquelles le Client peut accéder via l'Application ou via la carte RFID associée à son profil.

## **1. DÉFINITIONS**

1.1. Dans le présent document, les mots et expressions commençant par une majuscule, sauf définition contraire, auront la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales dont le présent document représente une Annexe et constitue une partie intégrante et importante.

## **2. TARIFS D'UTILISATION DU SERVICE DE RECHARGE**

2.1. L'utilisation du Service de recharge nécessite le paiement d'un montant sur la base du Tarif choisi par le Client. Ce montant est forfaitaire et comprend par conséquent tous les frais liés à l'utilisation du Service de recharge par le Client ainsi que toutes taxes pour lesquelles la législation applicable prévoit un droit de recours.

## **3. TARIF À LA RECHARGE**

3.1. Le tarif à la recharge correspond au prix en € (ou autre devise)/kWh qui est appliqué au Client pour l'utilisation du Service de recharge auprès des Stations de recharge (« **Tarif à la recharge** »).

3.2. Le montant appliqué au Client au titre de l'utilisation du Service de recharge est calculé en multipliant le kWh fourni par le Tarif à la recharge affiché dans l'Application en relation à la Station de recharge sélectionnée par le Client. Le Tarif à la recharge peut varier en fonction du type de prise choisi par le Client parmi les différentes options disponibles, à savoir Quick (AC), Fast (DC), Fast+ (DC) et Ultrafast (DC) et en fonction de ce qui est

défini par l'opérateur tiers qui fournit le Service de recharge dans le cas où le Client sélectionne des Stations de recharge de tiers.

3.3. Le Tarif à la recharge appliqué au titre de l'utilisation du Service de recharge peut être différent en fonction de la Station de recharge choisie par le Client parmi celles disponibles sur l'Application. En ce sens, il est précisé que le montant des Tarifs à la recharge appliqués au titre de l'utilisation du Service de recharge aux Stations de recharge de tiers est dans tous les cas défini par Plenitude On The Road : ce montant pourrait être différent **i)** du Tarif à la recharge appliqué au titre de l'utilisation du Service de recharge auprès des Stations de recharge Plenitude On the Road ; et **ii)** des tarifs appliqués par d'autres opérateurs pour les recharges effectuées, selon les modalités prévues par ces derniers, sur leurs propres Stations de recharge.

## **4. MODIFICATIONS DES TARIFS**

4.1 Plenitude On The Road se réserve le droit de mettre à jour, d'intégrer et/ou de modifier le présent document si certains motifs le justifient, notamment : **(a)** des raisons d'intérêt public et/ou de sécurité ; **(b)** des raisons liées à la bonne exécution des obligations législatives et/ou réglementaires ; **(c)** des raisons liées à des changements législatifs et/ou réglementaires ; **(d)** des raisons liées à la mise en œuvre de mises à jour et d'améliorations techniques des Services et de l'Application, y compris toute mise à jour technique de l'Application ; **(e)** des raisons liées à l'amélioration ou à la modification des Services ; **(f)** des raisons liées à la conception et à la création de nouveaux services par Plenitude On The Road ; **(g)** des raisons techniques, organisationnelles et/ou commerciales rendant nécessaires des modifications sans lesquelles Plenitude On The Road ne serait pas en mesure de continuer à fournir les Services couverts par les présentes Conditions Générales ; **(h)** des raisons liées à l'évolution des conditions du marché et aux hypothèses économiques/commerciales prises comme référence pour définir les conditions de prestation des Services de recharge.

4.2 Les modifications apportées au présent document seront communiquées, moyennant un préavis d'au moins 14 (quatorze) jours (« **Délai de préavis** »), par voie de publication sur le site Internet <https://eniplenitude.eu/content/dam/plenitude-uk/fr-potr/cgu-app.pdf> et par communication sur l'Application, ainsi que par communication directe au Client à l'adresse mail fournie par celui-ci lors de l'inscription

et/ou de l'adhésion au Service.

## **5. FRÉQUENCE DE FACTURATION**

5.1. Pour les recharges effectuées en appliquant le Tarif à la recharge, la facture est émise et envoyée au Client au terme de chaque fourniture du Service de recharge et elle inclut les montants dus au titre de l'utilisation du Service de recharge et les éventuels frais supplémentaires dus pour le paiement des pénalités appliquées conformément à l'art. 5.5 des Conditions Générales du Contrat.

5.2. Le détail des Tarifs applicables figure dans la section dédiée de l'Application.

5.3. Pour tout aspect non spécifiquement réglé par la présente Annexe 1, se reporter aux Conditions Générales du Contrat.